Commission scolaire
Eastern Townships
School Board

RAPPORT ANNUEL

ANNÉE SCOLAIRE 2023 2024



Préparé par le Service des communications

819 868-3100 etsb.qc.ca 340, Saint-Jean-Bosco, Magog QC J1X 1K9

TABLE DES MATIÈRES

Message du président et de la directrice générale 3

Notre contexte 5

Le Centre scolaire communautaire 6

Les quatre (4) piliers fondamentaux 7

Aperçu de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) 8

Conseil des commissaires 9

Faits saillants du conseil des commissaires 10

Comité d'examen de la conduite professionnelle 13

Rapport sur l'intimidation et la violence 14

Rapport sur notre main-d'œuvre, nos contrats de services et notre état financier 16

Le plan d'engagement vers la réussite 17

ORIENTATIONS DE LA CSET

1. Répondre à la vulnérabilité des enfants d'âge préscolaire 19
2. Valoriser les transitions et les parcours altérnatifs 20
3. Bilinguisme - Favoriser un enrichissement académique et culturel 21
4. Maintenir et renforcer l'attention portée à la santé physique et mentale des étudiants et du personnel 22

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DÉTERMINÉS PAR LE MINISTÈRE

1 - Améliorer le taux de réussite des garçons 24

2- Améliorer le taux de réussite des élèves ayant des troubles d'apprentissage 25

3 - Améliorer les performances aux examens de LANGUE de la 6e année 27

4 - Améliorer les performances aux éxamens de MATHÉMATIQUES de la 6e année

5 - Créer de nouveaux projets pédagogiques spéciaux

Reconnaissances et événements 28

Contactez-nous 29

MESSAGE
du président et de la directrice générale





MICHAEL MURRAY | **KANDY MACKEY**

L'année scolaire 2023-2024 a été marquée par la résilience, la croissance et l'innovation au sein de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET). Ensemble, nous avons surmonté des défis tout en célébrant des réalisations remarquables, preuve de l'engagement de nos élèves, de notre personnel, de nos familles et de nos partenaires. Cette année, nous avons fièrement lancé le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027, fondé sur notre objectif global d'augmenter le taux de diplomation et de qualification sur 7 (sept) ans à 82,5 %.

LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Tout au long de l'année, nos écoles ont accordé une priorité à l'épanouissement et à l'apprentissage de ses élèves. *Massey-Vanier High School* a mis de l'avant la Journée mondiale de la santé mentale avec le déploiement d'une semaine de bien-être inspirante. Trois de nos écoles ont reçu une marque de reconnaissance pour leurs excellents résultats dans la collecte de fonds pour la course annuelle de la Fondation Terry Fox. Les écoles primaires Butler et Heroes' Memorial (cette dernière célébrant son 100e anniversaire), se sont jointes à *Massey-Vanier High School* pour cet accomplissement. Notre communauté s'est unie pour soutenir les participants et amasser des fonds.

Nous avons fièrement célébré le 15e anniversaire de la Journée persévérance scolaire (JPS) en Estrie, avec des initiatives créatives telles que des capsules temporelles, des murales de persévérance et des foires d'exploration professionnelle, inspirant nos élèves à rester engagés. Les membres enseignants et leurs élèves ont vécu une expérience unique et ont partagé des moments captivants lors de l'éclipse solaire du 8 avril 2024.

LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Les perspectives et l'avis de nos élèves restent un pilier fondamental de notre succès. Cette année, notre Comité consultatif central des élèves (CSAC) a fourni des contributions précieuses sur des sujets importants tels que les orientations de notre Plan d'engagement vers la réussite, les services offerts aux élèves, l'utilisation des téléphones cellulaires en classe et le vapotage. Les élèves de la CSET se sont également distingués à une échelle plus large en participant à la conférence annuelle du secteur anglophone de l'AAESQ-QESBA au printemps. Un moment fort de cet événement fut la participation d'Ainsley Rose, ancien directeur de l'école secondaire Massey-Vanier et maintenant conférencier renommé, démontrant comment les idées des élèves peuvent guider de manière significative les améliorations en éducation et en apprentissage.

UNE CULTURE DE BIENVEILLANCE

Le bien-être de nos élèves et de notre personnel demeure au cœur de nos priorités. Comme dans toute famille, il peut y avoir des divergences, mais c'est notre bienveillance mutuelle et notre engagement commun à toujours agir dans l'intérêt de tous qui orientent nos actions. Qu'il s'agisse de participer à des initiatives de bien-être, d'échanger des idées ou de rassembler nos forces pour créer un environnement de soutien, nous poursuivons notre mission de cultiver un lieu où chacun peut s'épanouir pleinement.

MESSAGE (suite)
du Président et de la directrice générale

INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT

Cette année a marqué une croissance significative dans la formation continue. Le programme de francisation en éducation des adultes a connu une expansion rapide, soutenant les priorités provinciales et offrant des opportunités d'intégration efficaces pour les nouveaux arrivants. Nous avons également établi des partenariats novateurs avec des employeurs du secteur des hautes technologies, permettant aux personnes étudiantes de concilier travail et formation à temps partiel. La formation professionnelle a également prospéré, offrant des programmes de formation accélérés dans les domaines de la construction, plomberie et chauffage, ainsi qu'en ferblanterie. Notre offre de programmes en santé s'est élargie pour inclure le secteur ouest de notre territoire. En début d'année, nous avons pourvu rapidement le poste de directrice adjointe, précédemment vacant, afin de renforcer notre leadership.

UNE ANNÉE DE CÉLÉBRATIONS ET DE CROISSANCE

Le lancement officiel de l'Effet FP Estrie a rassemblé les centres de formation professionnelle de la région pour mieux promouvoir les métiers. À l'école primaire Sunnyside, l'établissement a adopté la nouvelle désignation de Santé globale, devenant ainsi la troisième école de la CSET à choisir cette approche. De plus, l'école a célébré l'inauguration d'une serre géodésique, rendue possible grâce à de solides partenariats communautaires.
Les rénovations au sein de l'organisation ont marqué des étapes importantes : l'école primaire de Farnham a inauguré une toute nouvelle aile comprenant des salles de classe modernes, des espaces professionnels ainsi qu'un gymnase; autre exemple inspirant de collaboration communautaire. À l'école primaire de Lennoxville, après avoir passé plusieurs mois d'activités physiques extérieures, les élèves ont intégré avec enthousiasme leur tout nouveau gymnase tant attendu!
Nos trois écoles secondaires ont toutes organisé avec succès des portes ouvertes, festives et informatives, mettant en valeur le meilleur de leurs offres. Massey-Vanier a également relancé sa foire régionale des sciences, mettant en avant la créativité et la curiosité scientifique de ses élèves.

NAVIGUER À TRAVERS LES DÉFIS

Bien que l'année ait présenté quelques défis, notamment des pénuries de personnel et des perturbations liées aux négociations salariales provinciales, la CSET est demeurée fermement engagée à placer les élèves au cœur de ses priorités. Grâce à l'engagement exceptionnel de notre personnel et à ses actions proactives lors de situations préoccupantes, telles que la gestion et la prévention des cybermenaces, nos équipes ont fait preuve d'un leadership remarquable et d'un souci du bien-être de nos élèves.

ALLEZ DE L'AVANT. ENSEMBLE

Les inscriptions continuent de croître, témoignant de la confiance accordée à nos écoles, centres et programmes, y compris notre programme d'étudiants internationaux. En célébrant les réussites de cette année, nous sommes rappelés que notre force réside dans la collaboration, l'innovation et l'esprit communautaire. Ensemble, nous continuerons d'inspirer, de soutenir et rendre les élèves de la CSET autonomes.

Nous exprimons notre plus profonde gratitude à notre personnel exceptionnel, à nos élèves dévoués et à nos parents qui nous soutiennent, dont l'engagement et les contributions font de la CSET une communauté véritablement exceptionnelle.





NOTRE CONTEXTE

La Commission scolaire Eastern Townships, dans sa forme actuelle, a été créée en 1998 à la suite de la fusion de la Commission scolaire de Bedford (siège à Cowansville) et de la Commission scolaire Eastern Townships (à Lennoxville). Elle couvre une vaste région géographique située dans le sud-est de la province de Québec. Son territoire englobe huit (8) municipalités régionales de comté (MRC), et inclus :

20
ÉCOLES PRIMAIRES



3
ÉCOLES SECONDAIRES



2
CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE



1
CENTRE D'ÉDUCATION AUX ADULTES
2 Campus



UN ENVIRONMENT BILINGUE

Selon l'emplacement de chaque école, la population varie en fonction de la langue parlée à la maison et du nombre d'élèves, allant de près de 20 élèves dans la plus petite de nos écoles primaires à environ 850 élèves dans notre plus grande école secondaire. La répartition des langues maternelles au sein de nos familles est équitable entre l'anglais et le français, ce qui confirme véritablement le caractère bilingue de la commission scolaire.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE AU SUCCÈS ÉDUCATIF

Répartition de l'effectif du personnel pour l'année 2023-2024 :

- 56 cadres
- 79 professionnels
- 595 membres du personnel enseignant
- 557 membres du personnel de soutien
- 65 conductrices et conducteurs d'autobus



LE CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE (CSC)

Nous faisons partie d'un réseau d'écoles communautaires à travers le Québec, servant de principaux « centres » pour l'éducation en langue anglaise et le développement communautaire dans leurs régions locales. Les Centres scolaires communautaires (CSC) favorisent l'apprentissage tout au long de la vie, tout en renforçant les relations entre les écoles, les élèves, les parents et la communauté.

La CSET possède quatre (4) CSC, comprenant dix (10) écoles, soutenues par cinq (5) agents de développement communautaire (ADC). Ils desservent directement les communautés suivantes : Bedford, Bury, Danville, Drummondville, Farnham, Magog, Richmond, Sawyerville et Stanstead.

Nos CSC établissent des partenariats visant à améliorer la réussite des élèves et la vitalité communautaire. Ils offrent des services, des programmes et des liens communautaires qui aident à renforcer les relations que nos écoles entretiennent avec leurs communautés et la région.

En 2023-2024, les CSC de la CSET ont continué de se concentrer sur l'alphabétisation précoce, la préparation à la maternelle, le bien-être et l'engagement des familles à travers divers projets et ateliers sur une variété de sujets, y compris l'organisation de rencontres parent-enfant pour les élèves de 4 ans, la découverte de la nature et art pour la petite enfance, le programme « Books to Belly », des ateliers « Ready, Set, Grow », des correspondances intergénérationnelles, des défis de lecture estivale et des jardins scolaires.







QUATRE PILIERS FONDAMENTAUX

NOS FONDATIONS

Le Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) vise à partager, avec l'ensemble de son personnel, parents et partenaires communautaires, une vision commune de nos efforts et de nos défis afin d'offrir une éducation de la plus haute qualité à nos élèves. Ce plan s'harmonise avec les orientations provinciales et les projets éducatifs de chaque école, du centre pour adultes et centre professionnel afin de refléter et de répondre aux réalités de chaque communauté.

1. **Approche développementale centrée sur l'attachement :** basée sur l'importance de la relation élève/adulte et sur la compréhension du développement de l'enfant/adolescent.

2. **Le leadership pédagogique :** reconnaître que la recherche démontre qu'un leadership fort de la part de la direction a un effet positif sur la réussite des élèves.

3. **Communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) :** une structure pour l'apprentissage des adultes, où les éducateurs collaborent pour améliorer l'apprentissage des élèves en répondant à quatre questions critiques par le biais d'une enquête collective sur les meilleures pratiques d'enseignement et d'apprentissage.

4. **Engagement de l'élève :** se concentrer sur l'engagement intellectuel et l'intégration technologique efficace comme l'un des moyens.









APERÇU DE LA CSET

MISSION

Offrir à ses communautés un environnement d'apprentissage propice au développement académique et personnel, conduisant à l'obtention de diplômes ou de certifications, ainsi qu'à des opportunités d'épanouissement et de réussite

VISION

Aspirer à devenir une communauté d'apprentissage bilingue et collaborative, engagée à la croissance et le bien-être perpétuels de tous.

VALEURS



CONSEIL DES COMMISSAIRES



Michael Murray
Président



Joy Humenuik
Vice-présidente



Jonathan Murray
Cowansville



Richard Gagnon
Brome-Sutton



Richard Gosselin
Granby-Waterloo



Shawn Jersey
Magog



Claire Beaubien
Hatley-Stanstead



Frank MacGregor
Sherbrooke



Gordon Barnett
Fleurimont-Lennoxville



Tina Bilodeau
Drummondville



Gary Holliday
Richmond



Mary-Ellen Kirby
Compton-Mégantic

COMMISSAIRES-PARENTS



Daniel Nagle



Sarah Langlois



Eliza McKnight



Helene Turgeon

FAITS SAILLANTS
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES



Le Conseil des commissaires a tenu dix (10) réunions régulières et deux (2) réunions spéciales.

ÉCOLE PRIMAIRE

- Asbestos-Danville-Shipton – Rejointoiement des briques;
- Ayers' Cliff – Rénovation du plafond du gymnase et de l'entrée arrière;
- Butler – Rénovation des installations sanitaires et remplacement des fontaines à eau;
- Drummondville – Vente d'un terrain;
- Farnham – Rénovation des fondations, rénovation du drainage périphérique et de l'isolation;
- Heroes' Memorial – Remplacement du réseau de distribution d'eau (modifié) et rénovation de la cuisine;
- Knowlton Academy – Nomination du directeur et rénovation du secrétariat et de la salle du personnel;

- Parkview – Bureau administratif, fenêtres et appuis de fenêtres;
 – Nomination au poste de direction;
 – Démolition des plafonds de couloir (phase 2);
 – Demande de permis de loterie;
 – Remplacement du réseau de distribution d'eau;

- Pope Memorial – Drainage du terrain de soccer et remplacement de la clôture;
- Princess Elizabeth – Réparations du drainage du site et réparation des fondations;
- Sawyerville – Rénovation du bureau;
- Sherbrooke – Mise aux normes de l'escalier sud et secteur administratif;
- St. Francis – Réfection du débarquadère et du stationnement;
- Sutton – Projet de serre;

- Sunnyside – Réparation d'urgence (inondation);
 – Remplacement de l'unité de 10 tonnes (CVC CLSC);

- L'ens. des écoles primaires – Inspection annuelle des systèmes d'alarme incendie et de l'éclairage.

FAITS SAILLANTS
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(suite)



ÉCOLES SECONDAIRES

• Alexander Galt	– Accès par rampe pour personnes handicapées; – Nomination au poste de direction adjoint; – Rénovation de l'auditorium; – Rénovation du drainage souterrain, réfection du débarquadère et du stationnement;
• Massey-Vanier	– Nomination au poste de direction adjoint;
• Richmond	– Nomination du poste de direction adjoint (remplacement); – Modernisation de la salle des chaufferies;
• L'ens. des écoles sec.	– Inspection annuelle du systèmes d'alarme incendie et de l'éclairage.

ÉDUCATION DES ADULTES ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

• Centres de formation professionnelle	- Offensive formation en construction - obtention de l'autorisation d'offrir les programmes de menuiserie et de ferblanterie;
• Éducation générale des adultes	- Renouvellement de l'accord avec Services Québec; - Nomination au poste de direction adjoint.

FAITS SAILLANTS
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(suite)



CENTRE ADMINISTRATIF

- Rénovation de la superstructure et de l'enveloppe (phase 1 et 2);
- Adhésion au groupe d'achats pour l'assurance des dommages (véhicules, biens, criminalité et panne de machines);
- Achat de fourgonnettes pour l'équipe de maintenance;
- Nomination d'un agent des plaintes, d'un directeur du scrutin et d'un greffier d'élection;
- Nomination du secrétaire général / Directeur des communications et des services de transport scolaire;
- Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027.

- Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);
 – Mandat pour le gaz naturel et le mobilier de classe;
 – Équipement audiovisuel et solutions numériques interactives;
 – Acquisition de licences Microsoft (1 an).

- 2023-2024 :
 – Enregistrement notarié des fibres optiques;
 – Confirmation de la structure administrative modifiée du Centre administratif ;
 – État des taxes scolaires dues exigibles;
 – Soumission pour les autobus scolaires (Phase 1 et 2);
 – Liste des projets proposés dans le cadre des programmes Maintien des bâtiments et résorption du déficit (Mesure 50621 & 50622).

COMITÉ D'EXAMEN DE LA CONDUITE PROFESSIONNELLE

Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil des commissaires doit, par règlement, établir un code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires. Ce code énonce les devoirs et obligations des commissaires et peut prescrire des normes qui varient selon les différentes catégories de commissaires ou qui ne s'appliquent qu'à certaines catégories de commissaires. Le code doit, entre autres :

(1) Prévoir des mesures préventives, notamment des règles en matière de divulgation des intérêts;

(2) Identifier les situations de conflits d'intérêts;

(3) Réglementer ou interdire les pratiques relatives à la rémunération;

(4) Préciser les devoirs et obligations des commissaires même après la cessation de leurs fonctions;

(5) Inclure des mécanismes d'exécution, en particulier la désignation des personnes inculpées selon l'application du code et prévoir des sanctions.

Aucun membre du Conseil des commissaires ni employé d'une commission scolaire ne peut être tenu responsable de déterminer si le code a été contrevenu ou d'avoir imposé une pénalité.

La commission scolaire doit assurer l'accès du public au code et le publier dans son rapport annuel.

RÈGLEMENT No 3 - CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

Le rapport annuel indiquera en outre le nombre de cas traités et leur suivi et indiquera les manquements constatés au cours de l'année par les autorités disciplinaires, la détermination de ceux-ci, les sanctions prononcées par les autorités compétentes, ainsi que les noms de tout commissaire démis de ses fonctions par un tribunal au cours de l'année. Cet article ne doit pas être interprété de manière à restreindre la liberté d'expression inhérente à la fonction de commissaire.

Pour l'année scolaire 2023-2024, aucune plainte n'a été déposée devant le **Comité d'examen de la conduite professionnelle.**

RAPPORT SUR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

En conformité avec les articles 220 et 96.12 de la Loi sur l'instruction publique du Québec.

INTRODUCTION

Conformément au projet de loi 56, Loi visant à prévenir et à contrer l'intimidation et la violence à l'école, et à l'Article 220 de la Loi sur l'instruction publique, ce rapport fournit un aperçu de la mise en œuvre des mesures visant à prévenir et à traiter l'intimidation et la violence au sein des écoles sous notre juridiction. Plus précisément, ce document répond à l'obligation énoncée à l'Article 96.12 de rendre compte de la nature des plaintes liées à l'intimidation ou à la violence, ainsi que des actions entreprises en réponse.

ENGAGEMENT ENVERS UN ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE SÛR ET SÉCURISÉ

Conformément à l'Article 210.1 de la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire s'engage à garantir que chaque école offre un environnement d'apprentissage sûr, sain et sécuritaire pour tous les élèves. Cet environnement permet aux élèves de développer leur plein potentiel, tout en favorisant une culture de respect et d'inclusion, dans le but de prévenir l'intimidation et la violence. En alignement avec cet engagement, chacune de nos écoles a constitué un comité qui examine et met à jour régulièrement leur Plan d'action pour prévenir et traiter les incidents d'intimidation et de violence. Le travail continu des comités scolaires vise à répondre aux exigences tout en reflétant les valeurs fondamentales de sécurité, d'inclusivité et de respect pour tous les élèves.

MESURES PRISES POUR LUTTER CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Nos écoles ont adopté des plans globaux de lutte contre la violence et l'intimidation (ABAV), qui sont conformes au cadre juridique établi par le projet de loi 56 et la Loi concernant le protecteur national des élèves (2022, chapitre 17). Ces plans sont conçus non seulement pour répondre aux incidents d'intimidation et de violence, mais aussi pour prévenir leur survenue.

LES MESURES PRÉVENTIVES COMPRENNENT :

- La promotion des comportements positifs et des compétences en résolution de conflits par le biais de programmes éducatifs.
- L'établissement de codes de conduite clairs et d'attentes comportementales.
- Offrir du soutien et des ressources aux élèves et aux parents touchés par l'intimidation ou la violence.
- Fournir des conseils professionnels et un accompagnement par l'intermédiaire de notre directrice des Services éducatifs complémentaires et de son équipe.



RAPPORT SUR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE (suite)

En conformité avec les articles 220 et 96.12 de la Loi sur l'instruction publique du Québec.

PLAINTES ET RAPPORTS

Conformément à l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique du Québec, nous rendons compte ici de la nature et de l'étendue des plaintes liées à l'intimidation et à la violence déposées auprès de la directrice générale, ainsi que des mesures prises en réponse. Au cours de l'année scolaire 2022-2023, trois (3) incidents présumés d'intimidation ou de violence sexuelle ont été signalés à la directrice générale. Ces incidents ont été examinés en détail, et des mesures de suivi appropriées ont été prises, y compris des actions disciplinaires le cas échéant, ainsi que des recommandations pour la prévention future.

PARMI LES TROIS (3) INCIDENTS SIGNALÉS :

- **Deux (2)** concernaient des plaintes formelles déposées conformément à la procédure de traitement des plaintes prévue par la Loi concernant le protecteur national des élèves. Ces cas ont été traités conformément aux procédures établies de résolution des plaintes.

- **Un (1)** cas, bien qu'il ait été signalé, n'a pas donné lieu à une plainte formelle. Cependant, il a été soumis au même processus d'examen approfondi, et des actions appropriées ont été prises pour garantir que la situation soit abordée et que des mesures préventives aient été mises en place.

Dans les trois cas, les mesures de suivi comprenaient des séances éducatives supplémentaires et du soutien pour les élèves impliqués, ainsi que des sessions de formation pour le personnel sur la reconnaissance et la gestion des comportements d'intimidation et des actes de violence sexuelle. Des recommandations ont également été formulées pour prévenir la survenue d'incidents similaires à l'avenir. Les autres incidents survenus au cours de l'année ont été traités au niveau de l'école, conformément à leurs plans ABAV.

En conclusion, la CSET reste fermement engagée à fournir un environnement sûr, inclusif et soutenant pour tous les élèves. Nous avons pris les mesures nécessaires pour traiter l'intimidation et la violence et continuons de privilégier le bien-être de chaque élève. Le travail continu des comités, la mise en œuvre des plans d'action et le respect des cadres juridiques établis par le projet de loi 56, la Loi sur l'instruction publique et la Loi concernant le protecteur national des élèves garantissent que les incidents d'intimidation et de violence sont traités rapidement et efficacement. Notre engagement à promouvoir un environnement d'apprentissage exempt d'intimidation et de violence est inébranlable, et nous continuerons à surveiller et à améliorer nos processus pour assurer la sécurité et le succès de tous les élèves.





RAPPORT SUR NOTRE MAIN-D'ŒUVRE ET NOS CONTRATS DE SERVICES

Comme indiqué dans la loi 17 « Loi relative à la gestion et au contrôle des effectifs au sein des ministères, des organismes et réseaux du secteur public et des entreprises publiques… »

L'article 20 al.1 stipule que :
Un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues au présent chapitre dans son rapport annuel. Cet état doit notamment présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégories d'emploi. Lorsqu'un organisme public s'est vu attribuer un niveau d'effectif en application de la sous-section 2 de la section III, il doit de plus…

1. indiquer si ce niveau a été respecté et, dans la négative, mentionner l'ampleur du dépassement ainsi que les moyens pris pour rectifier la situation.

Les effectifs ont augmenté lors de l'année scolaire 2023-2024 par rapport à l'année précédente. Nous avons observé une augmentation de la population étudiante entraînant une hausse du personnel de première ligne, principalement des enseignants et du personnel de soutien. Bien que le nombre d'élèves ayant des besoins particuliers soit resté stable, leurs besoins sont devenus plus complexes, ce qui a entraîné une augmentation du personnel enseignant, professionnel et technique nécessaire pour fournir des services à ces élèves. De plus, certaines écoles ont participé au projet pilote « Aide à la classe » visant à fournir davantage de soutien en classe, offert par le personnel de soutien. En ce qui concerne l'augmentation du personnel enseignant, cela résulte en partie d'une subvention visant à offrir des services de tutorat aux élèves. Pour la période d'avril 2023 à mars 2024, le niveau des effectifs était supérieur de 2,18 % par rapport au niveau assigné pour l'année 2022-2023 par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Aucun contrat de services pour l'année 2023-2024 n'est à signaler.

	AVRIL 2023 À MARS 2024			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	102 568,50	0,00	102 568,50	65
2 Personnel professionnel	107 308,54	24,00	107 332,54	74
4 Personnel enseignant	793 319,23	4 439,51	797 758,74	1 309
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	518 461,83	2 024,51	520 486,34	766
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	203 867,31	652,03	204 519,34	259
Total	1 725 525,41	7 140,05	1 732 665,46	2 473



ÉTATS FINANCIERS

Conformément à la volonté de transparence du gouvernement du Québec pour les entités du secteur public, pour le rapport annuel 2023-2024, les états financiers complets de la Commission scolaire Eastern Townships seront rendus disponibles. Veuillez suivre les liens suivants pour accéder aux déclarations complètes en version française.

ÉTATS FINANCIERS - 30 JUIN_2024

LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Objectif

AUGMENTER LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE CERTIFICATION DE LA COHORTE SUR UNE PÉRIODE DE **7 ANS** **de** **77.5 %** **à** **82.5 %**

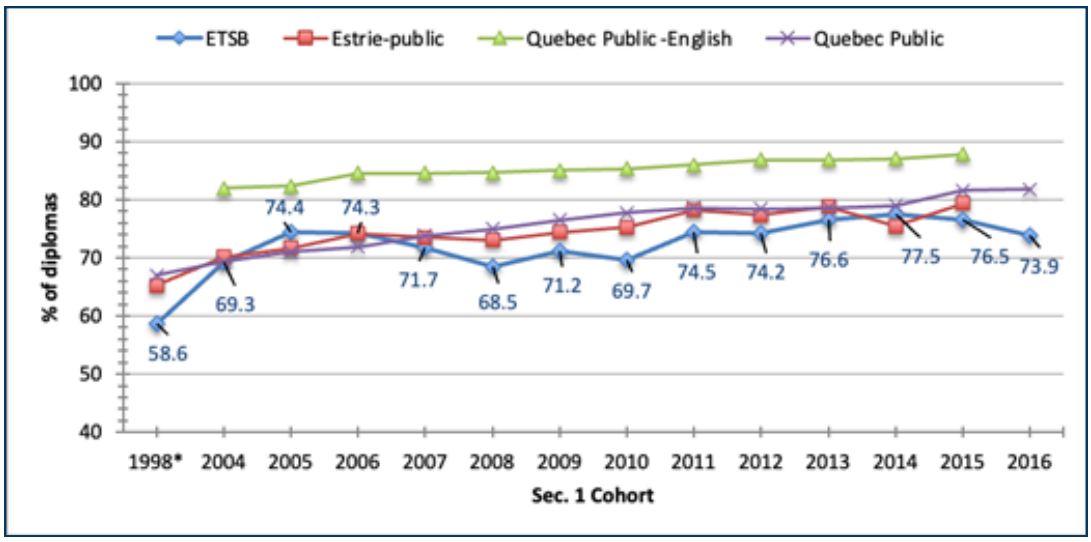
Le Plan d'engagement pour la réussite de la CSET repose sur un objectif principal : augmenter le taux de diplomation et de certification de la cohorte de 7 ans à 82,5 %, soutenu par nos quatre piliers fondamentaux : l'engagement intellectuel, l'approche développementale basée sur l'attachement, les communautés d'apprentissage professionnelles et le leadership pédagogique. Nous mettons également l'accent sur des priorités telles que l'accompagnement des élèves préscolaires vulnérables, le bilinguisme, la santé et le bien-être, ainsi que la valorisation des transitions et l'accès aux différents parcours. Dans ce cadre, chaque école et centre s'efforce d'atteindre, voire de dépasser cet objectif, grâce à une approche ciblée dans leurs projets éducatifs. Les principes directeurs de ce processus sont l'inclusion, le bien-être et la croissance, avec un accent particulier sur le soutien à l'apprentissage des élèves et des adultes à la CSET.

Les données les plus récentes indiquent que le taux de diplomation et de certification sur 7 ans de la CSET pour la cohorte 2016-2017 est de 73,9 %, ce qui reflète une baisse par rapport aux deux dernières années. Toutefois, des progrès ont été réalisés concernant le taux de diplomation sur 5 ans.

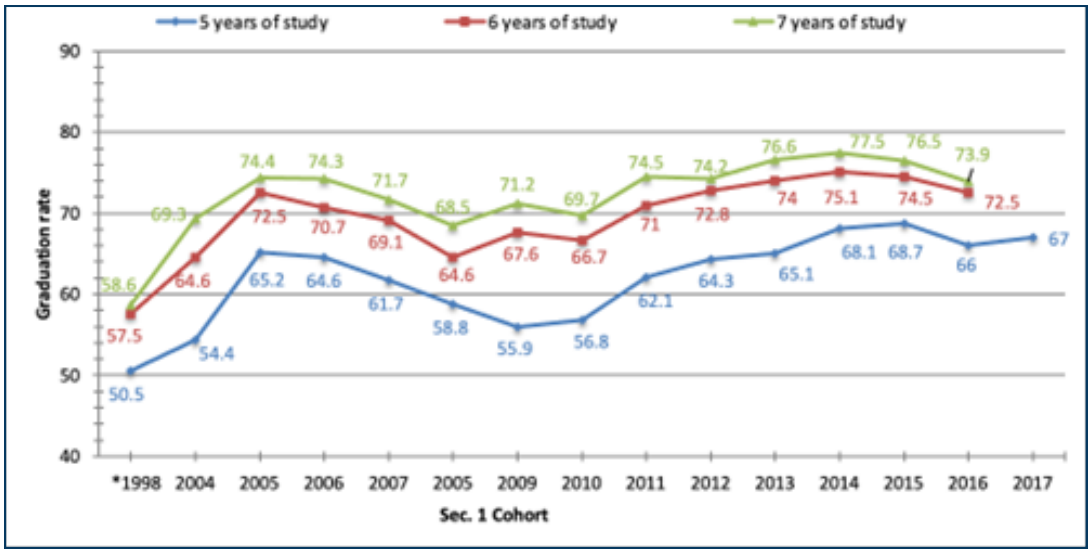
Grâce à des interventions ciblées et à un fort engagement pour renforcer l'engagement des élèves, soutenir des transitions plus fluides et favoriser des parcours diversifiés, nous restons concentrés sur l'amélioration des résultats dans les années à venir.

AUGMENTER LE TAUX DE DIPLÔMATION ET DE CERTIFICATION DE LA COHORTE DE 7 ANS

TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION 7 ANS



CSET TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION



ORIENTATION 1

ABORDER LA VULNÉRABILITÉ PLUS ÉLEVÉE QUE LA MOYENNE DE NOS ÉLÈVES PRÉSCOLAIRES

Le niveau de vulnérabilité, tel qu'évalué par l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDÉM) de 2022, place les enfants préscolaires éligibles à une éducation à la CSET à un niveau de vulnérabilité plus élevé que celui d'autres commissions scolaires et centres de services au Québec, dans les cinq (5) domaines suivants : santé physique et bien-être, compétences sociales, maturité affective, développement cognitif et du langage, ainsi que compétences en communication et connaissances générales. À cet égard, 47,5 % des enfants de 5 ans en maternelle sont vulnérables dans au moins un domaine de développement, contre 28,7 % dans la province dans son ensemble.

Pour y répondre, nous avons mis en place et continuons de développer les interventions suivantes :

- **Soutien pédagogique dédié :** un consultant pédagogique spécialisé dans la littératie des premières années et la transition vers la maternelle.
- **Initiative d'intervention précoce :** stratégies d'apprentissage basées sur le jeu et l'évaluation formative pour soutenir le développement des compétences fondamentales.
- **Maternelle 4 ans :** 95 % de nos écoles sur l'ensemble du territoire offrent désormais un programme de maternelle 4 ans.
- **Initiative « Bienvenue à la maternelle » :** cette initiative a été mise en place dans plusieurs écoles pour faciliter la transition des jeunes élèves.
- **Partenariats communautaires :** collaborations avec des organisations telles que *Phelps Helps*, Le Tandem et R3ussir pour offrir des camps d'alphabétisation et de transition d'été dans les communautés de Stanstead, Cookshire et Farnham/Bedford.
- **Approche école-communauté :** plusieurs écoles adoptent une approche axée sur la communauté pour promouvoir l'alphabétisation auprès des enfants préscolaires et de ceux du Cycle 1 ainsi que de leurs familles.

Exemples :

- **Événements littéraires en plein air pour les familles**
- **Programmes de lecture avec les grands-parents**
- **Programmes *Mother Goose***
- **Séances Lire et faire lire**
- **Visites à la bibliothèque et heures du conte**
- **Défis de lecture estivaux**
- **Pochette de bienvenue pour les élèves de maternelle**



ORIENTATION 2

VALORISER LES TRANSITIONS ET LES PARCOURS ALTERNATIFS

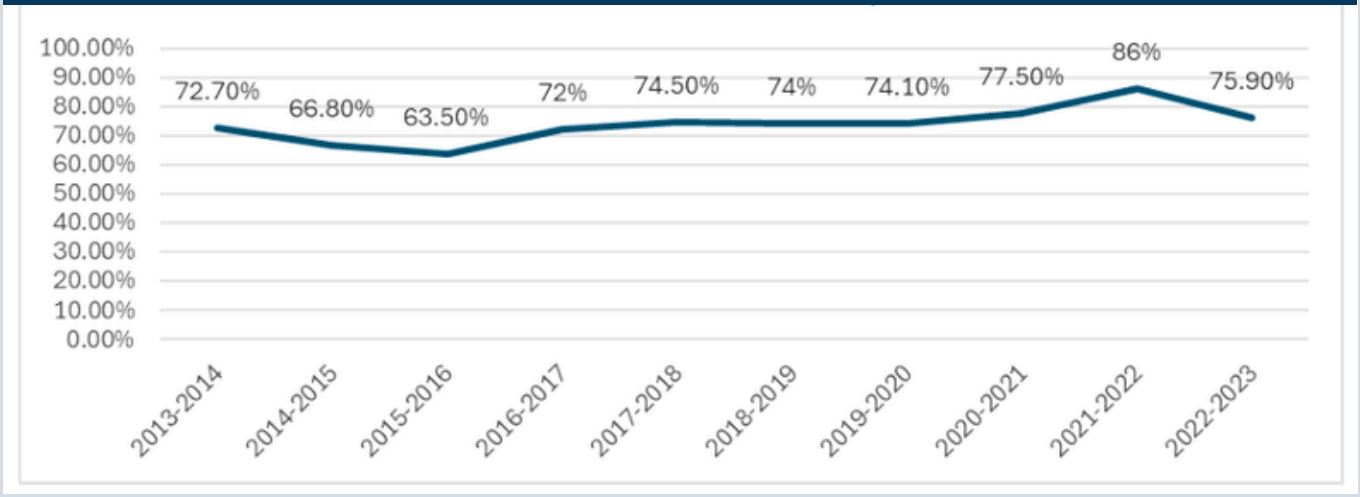
Les élèves vivent diverses transitions tout au long de leur parcours éducatif, telles que l'entrée à la maternelle, le passage de l'école primaire à l'école secondaire, et la transition du secondaire vers l'enseignement postsecondaire ou d'autres parcours alternatifs. La CSET est idéalement placée pour promouvoir les parcours alternatifs, étant donné qu'elle abrite des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes. Ces transitions sont des moments clés qui nécessitent un soutien ciblé afin de garantir la réussite des élèves.

Le Comité central de transition joue un rôle essentiel dans la supervision et le suivi des activités incontournables mises en place dans les écoles pour soutenir la sensibilisation et les transitions. Cela inclut des initiatives visant à sensibiliser toutes les parties prenantes aux différents parcours offerts aux élèves pour les aider à atteindre leurs objectifs de vie.

Un développement clé dans ce cadre est la création des **Comités régionaux de sensibilisation**, composés de groupes collaboratifs d'éducateurs et de professionnels au sein de chaque secteur. Ce comité se réunit pour identifier les élèves qui ont quitté ou sont à risque de décrocher du secondaire, évaluer leurs besoins individuels et élaborer des plans personnalisés pour les réengager, afin qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel.

AUGMENTER LE TAUX DE DIPLOMATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE APRÈS TROIS (3) ANS

Taux d'obtention d'un Diplôme d'Études Professionnelles (DEP) en trois (3) ans



UN ENVIRONNEMENT BILINGUE
TOUT UN AVANTAGE!

ORIENTATION 3

BILINGUISME - FAVORISER L'ENRICHISSEMENT ACADÉMIQUE ET CULTUREL

La position de la CSET sur le bilinguisme repose sur la valorisation et l'appréciation de la capacité à parler deux langues. Nous cherchons à maximiser les opportunités pour nos élèves et à leur fournir les compétences et l'intégration culturelle nécessaires pour les encourager à rester dans la province pour poursuivre leurs études et y travailler. L'intégration bilingue va au-delà du pur aspect académique, cherchant à former des élèves qui sont non seulement bilingues fonctionnels, mais qui ressentent également un sentiment d'appartenance aux richesses culturelles du Québec.

Pour le promouvoir, des actions ciblées ont été mises en place soutenant à la fois les éducateurs et les élèves. Des activités de développement professionnel sont proposées pour dissiper les mythes sur l'accessibilité au bilinguisme, en soulignant que cela est réalisable pour tous avec les bonnes stratégies et une exposition adéquate. Les écoles sont également encouragées à explorer et à mettre en œuvre des opportunités authentiques pour permettre aux élèves de pratiquer leur deuxième langue. Cela inclut des échanges culturels et des formations sur l'approche actionnelle qui se concentre sur l'utilisation de la langue dans des contextes réels et significatifs. Ensemble, ces efforts visent à créer des environnements inclusifs qui favorisent la confiance et la compétence dans les deux langues officielles.



ORIENTATION 4

MAINTENIR ET ACCROÎTRE L'ACCENT SUR LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE (BIEN-ÊTRE) DES ÉLÈVES ET DU PERSONNEL

Les orientations et objectifs liés au bien-être physique et mental continuent d'être présents dans les Projets éducatifs des écoles, reflétant une compréhension croissante de leur importance pour le succès des élèves et du personnel. Les discussions sur le bien-être et le sentiment d'appartenance sont intégrées dans les opportunités de développement professionnel (DP). Ces offres reflètent une approche développementale, l'un des quatre piliers fondamentaux de notre Plan d'engagement vers la réussite.

Renforcer les partenariats pour aborder les défis liés à la santé mentale dans les écoles

Pour aborder les défis liés à la santé mentale, les écoles ont renforcé leurs partenariats avec des organisations telles que Santé Mentale Estrie et le CIUSSS de l'Estrie - CHUS. Ces collaborations offrent des sessions de développement professionnel précieuses et un soutien en milieu scolaire, comme les services d'Interventions positives et Aire ouverte. Grâce à Hors-piste, en collaboration avec le système de santé, les écoles proposent également des ateliers en classe pour aider les élèves à gérer l'anxiété et développer des stratégies d'adaptation. Conscientes de la nécessité de soutenir le bien-être du personnel, des partenariats ont été établis avec des organisations telles qu'Energia. Ces collaborations permettent au personnel d'accéder à des programmes de bien-être, y compris des outils de gestion du stress. De plus, des lignes directrices claires sur le télétravail garantissent un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Améliorer le bien-être physique grâce à des classes actives

Le bien-être physique est promu à travers des classes actives et des initiatives qui mettent en valeur l'importance de l'activité physique et du sport dans nos salles de classe, tant pour les jeunes que pour les adultes. Les écoles ont également développé des partenariats avec des organisations externes pour améliorer la nutrition et la santé globale.

Les initiatives avec le Club des Petits Déjeuners et le *Yamaska Literacy Council* offrent un soutien financier et des activités de développement professionnel pour promouvoir des habitudes de vie saines.



Orientations et objectifs déterminés par le Ministère

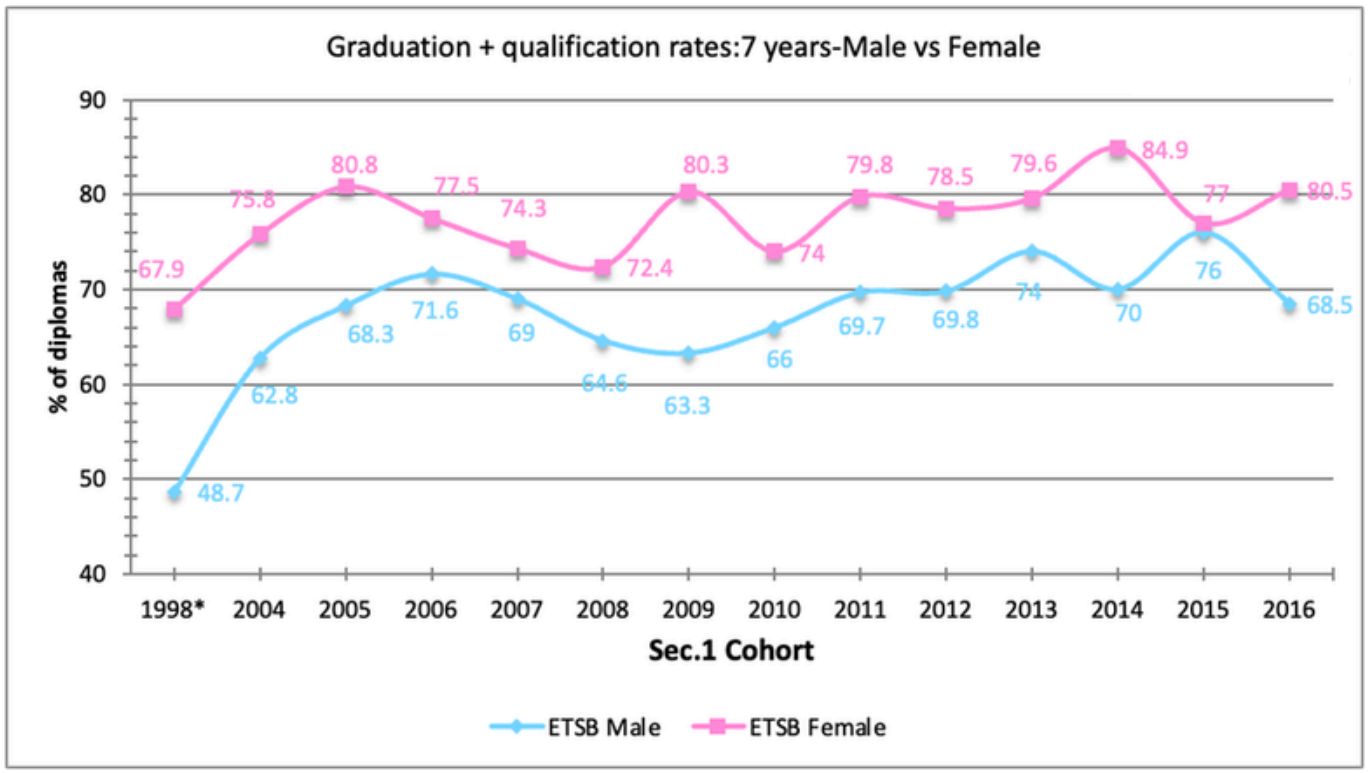
ORIENTATION 1 → SUCCÈS DES ÉTUDIANTS





OBJECTIF 1 Améliorer le taux de réussite des garçons





Les données montrent que les garçons ont des taux de diplomation et de qualification inférieurs à ceux des filles, ce qui met en évidence la nécessité d'établir de stratégies ciblées pour combler cet écart. Une approche clé consiste à augmenter l'exposition des garçons à des opportunités d'apprentissage authentiques et engageantes en lien avec leurs intérêts et les applications réelles. Les activités de pensée critique liées à des situations de la vie réelle, les tâches de résolution de problèmes collaboratives et l'apprentissage expérientiel, telles que nos Défis métiers, peuvent renforcer la motivation et l'engagement. Ces stratégies visent à améliorer la réussite académique des garçons et à les aider à rester sur la voie de la diplomation et de la qualification.





ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS ET ÉLÈVES SANS BESOINS PARTICULIERS



La CSET rapporte de manière constante un pourcentage plus élevé d'élèves ayant des besoins particuliers par rapport à la moyenne provinciale. Cela peut être attribué à plusieurs facteurs, notamment :

- une plus grande proportion d'élèves entrant dans notre système avec des vulnérabilités identifiées;
- un accès limité et incohérent aux services de santé et sociaux en langue anglaise;
- notre pratique inclusive de ne pas limiter le nombre de Plans d'éducation individualisés (PEI).

Nous croyons que si une équipe scolaire détermine qu'un élève bénéficierait d'un PEI, celui-ci devrait être mis en place. Pour soutenir davantage notre approche inclusive, nous avons introduit le Plan d'action *WATCH (We Are Tracking Changes)*. Ce modèle de soutien pré-PEI s'avère très efficace pour répondre aux besoins des élèves.

L'analyse statistique des taux de réussite met en évidence des résultats encourageants. Pour l'année de référence établie par le ministère (2014-2015), le taux de diplomation des élèves ayant des besoins particuliers à la CSET était presque identique à la moyenne provinciale : 48,7 % pour la CSET contre 48,3 % au niveau provincial. De même, l'écart entre les élèves ayant des besoins particuliers et ceux sans besoins particuliers était de 34,6 % pour la CSET et de 34,1 % au niveau provincial.

Ces résultats soulignent notre engagement à promouvoir l'équité et l'inclusion dans toutes nos écoles.

Les données de la CSET de 2022-2023 mettent en évidence une amélioration continue du taux de réussite à long terme des élèves ayant des besoins particuliers, passant de 48,7 % en 2014-2015 à 55,1 % en 2022-2023. Cependant, une comparaison d'année en année entre 2021-2022 et 2022-2023 révèle une diminution du taux de réussite global des élèves ayant des besoins particuliers, passant de 65,7 % à 55,1 %, soit une baisse de 10,6 %. Cette baisse touche à la fois les garçons et les filles, les garçons étant plus fortement impactés. Malgré ce revers, les taux de réussite des garçons et des filles restent supérieurs à la référence du MEQ (2014-2015) — de 5,5 % pour les garçons et de 8,2 % pour les filles — mais restent inférieurs aux taux provinciaux pour 2022-2023.

En réponse à ces constatations, il est impératif de redoubler nos efforts en alignant nos actions avec les piliers de notre Plan d'engagement vers la réussite en :

- collaborant efficacement pour offrir des interventions pédagogiques ciblées et opportunes, en particulier pour les élèves ayant des besoins particuliers;
- offrant des opportunités d'apprentissage authentiques pour favoriser un engagement accru des élèves;
- étant des adultes attentionnés qui inspirent et soutiennent les élèves pour les aider à réaliser leur plein potentiel;
- poursuivant le développement professionnel afin d'adopter les meilleures pratiques fondées sur la recherche pour répondre aux besoins académiques, émotionnels et sociaux de nos élèves ayant des besoins particuliers;

En restant fermes dans ces engagements, nous pouvons aider tous nos élèves, en particulier ceux ayant des besoins particuliers, à réussir et à s'épanouir.

ÉLÈVES AVEC BESOINS PARTICULIERS ET ÉLÈVES SANS BESOINS PARTICULIERS

Taux de réussite des élèves HDAA	Groupes d'élèves selon qu'ils avaient ou non un plan d'intervention actif à leur entrée au secondaire	Cohorte 2015 suivie jusqu'en 2021-2022					
		Nombre de nouveaux inscrits au 30 septembre 2015	5 ans	6 ans	7 ans		
			Total	Total	Total	Maculin	Féminin
Réseau public	Élèves ordinaires	43 755	82,6	87,2	88,8	86,0	91,3
	Total EHDAA	17 010	46,1	57,2	62,2	60,0	66,3
	Total	60 765	72,5	78,9	81,6	77,1	86,4
Commission scolaire Eastern Townships	Élèves ordinaires	194	83,2	85,9	86,5	88,6	84,5
	Total EHDAA	178	53,5	62,2	65,7	64,8	67,2
	Total	372	68,7	74,5	76,5	76,0	77,0

Taux de réussite des élèves HDAA	Groupes d'élèves selon qu'ils avaient ou non un plan d'intervention actif à leur entrée au secondaire	Cohorte ~~2016~~ suivie jusqu'en 2022-2023					
		Nombre de nouveaux inscrits au 30 septembre 2016	5 ans	6 ans	7 ans		
			Total	Total	Total	Maculin	Féminin
Réseau public	Élèves ordinaires	43 759	83,3	87,2	89,0	86,0	91,5
	Total EHDAA	17 283	48,6	58,2	63,0	60,8	67,0
	Total	61 042	73,6	79,2	81,8	77,3	86,6
Commission scolaire Eastern Townships	Élèves ordinaires	186	85,8	89,8	90,3	86,2	94,4
	Total EHDAA	162	44,3	53,2	55,1	52,0	60,0
	Total	348	66,0	72,5	73,9	68,5	80,5



OBJECTIF 3 Améliorer les performances aux examens de LANGUE de la 6e année



Taux des élèves (6e année) entre 70 % et 100 % (entre 60 % et 70 %) aux examens de fin d'année du ministère

	2018-2019	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Cible (2026-2027)
Lire, écouter des textes parlés, médiatiques et écrits	**34.3 (37.9)**	**46.0 (28.4)**	**44.5 (34.2)**	**44.2 (33.7)**	**54.5**

Les taux de réussite en lecture sont restés stables au cours des trois dernières années, fluctuant entre 77,4 % et 78,7 %, avec 60 % ou plus des élèves obtenant ces résultats à l'examen de fin d'année du ministère (composante de lecture). Cependant, une portion importante des élèves—entre 28,4 % et 34,2 %—est à risque, avec des notes allant de 60 % à 70 %. Nous souhaitons cibler cette population en fournissant un retour formatif sur leurs réponses à la littérature. Ce faisant, nous sommes confiants d'atteindre notre objectif, soit que 54,5 % des élèves atteignent au moins 70 % en compétence de lecture d'ici l'année scolaire 2026-2027.

OBJECTIF 4 Améliorer les performances aux examens de MATHÉMATIQUES de la 6e année

Taux des élèves (6e année) entre 70 % et 100 % (entre 60 % et 70 %) aux examens de fin d'année du ministère en mathématiques

	2018-2019	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Cible (2026-2027)
Résoudre un problème situationnel	**56.4 (16.1)**	**50.7 (17.2)**	**58.5 (12.8)**	**64.1 (14.8)**	**66.5**

Nous observons une augmentation constante des taux de réussite dans la résolution de problèmes situationnels. Cette amélioration peut être attribuée au développement professionnel axé sur l'apprentissage fondé sur les concepts et à un changement dans les pratiques mathématiques, intégrant l'approche « tâche-question-preuve ». Nous restons optimistes quant aux progrès continus, au maintien de nos efforts pour soutenir les transitions fluides en mathématiques et à l'alignement des pratiques d'évaluation dans les années à venir.

OBJECTIF 5 Créer de nouveaux projets pédagogiques spéciaux

Nouvelle en 2023-2024, la reconnaissance et l'ajout du programme d'immersion française à l'école secondaire Massey-Vanier en tant que programme pédagogique particulier (PPP), rejoignant les programmes de concentration en sports, en sciences, en arts et les 15 Plus PPP à l'école secondaire régionale Alexander Galt. En conséquence, 19,7 % des élèves du secondaire de la CSET étaient inscrits dans des PPP pendant l'année scolaire 2023-2024. L'un de nos principaux défis dans la création de nouveaux projets pédagogiques demeure l'étendue de notre territoire et la distance entre nos trois écoles secondaires. Bien que nous continuions à favoriser les divers intérêts de nos élèves à travers divers blocs de passion/intérêt, clubs et activités, répondre aux critères pour étendre cela aux programmes pédagogiques particuliers reste difficile en raison de la distance et des ressources limitées.

Année après année, la CSET organise des événements spéciaux pour reconnaître le dévouement et l'excellence des nombreuses personnes qui contribuent au succès de nos élèves.

Encore une fois, cette année, nos écoles et centres ont été ravis de célébrer des événements pour créer des moments significatifs marquant les étapes importantes et les réalisations spéciales de notre communauté.

RECONNAISSANCE DU PERSONNEL

Tout au long de l'année, nos employés ont été reconnus et applaudis pour leur contribution. Des mémos ont été envoyés, des actions sur les réseaux sociaux ont été menées et des événements spéciaux ont eu lieu, comme le Gala annuel de retraite en l'honneur de ceux qui ont terminé leur carrière au sein de la CSET.



RECONNAISSANCE LORS DES RENCONTRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Chaque mois, le Conseil des commissaires rend hommage aux élèves et aux membres du personnel qui ont participé, initié ou contribué à des événements importants ou réalisé des réalisations remarquables. Des lettres de remerciement et/ou de reconnaissance ont été envoyées à tous ceux qui ont été mis en avant et célébrés lors de ces réunions mensuelles. Les faits saillants mensuels du conseil ont également été diffusés dans tous les établissements de la CSET afin de partager ces réalisations avec le personnel et les élèves.

ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Chaque année, les services d'éducation générale pour adultes célèbrent leurs diplômés aux côtés de leurs familles, enseignants, employés et membres de la communauté sur les Campus de Brome-Missisquoi et New Horizons.

De plus, diverses célébrations de remise de diplômes ont lieu chaque mois tout au long de l'année dans les deux centres de formation professionnelle : le campus de Brome-Missisquoi et le Centre de formation professionnelle de Lennoxville.

Écoles secondaires : tout le monde était ravi de pouvoir célébrer les diplômés de manière festive et inclusive. Voici quelques faits saillants des 3 écoles secondaires de la CSET :



Massey-Vanier High School (MVHS) a organisé une cérémonie de remise de diplômes traditionnelle pour ses diplômés. La cérémonie s'est tenue dans l'auditorium du MVHS, qui était rempli de familles et d'amis. La directrice générale, Kandy Mackey, a adressé aux diplômés des paroles sages et chaleureuses. Chaque diplômé a été honoré par la lecture d'une présentation personnalisée par les Directions adjointes, tandis que la directrice, Diane Sherrer-Vokey, leur a remis un parchemin de félicitations lors de la traditionnelle photo en toge et mortier. Le personnel a décoré l'auditorium, aménagé plusieurs espaces photo dans la cafétéria et servi un repas léger après la cérémonie.



Richmond Regional High School a pu offrir aux diplômés une cérémonie de remise de diplômes traditionnelle dans le grand gymnase. Les diplômés ont pu inviter autant de membres de leur famille qu'ils le souhaitaient à la cérémonie. Chacun des diplômés a marché sur le tapis rouge dans le gymnase magnifiquement décoré avant de monter sur scène pour recevoir leur diplôme. Ils ont également reçu des bourses bien méritées ainsi que des prix académiques et sportifs.

Alexander Galt Regional High School (AGRHS) a célébré les diplômés au Théâtre Centennial de l'Université Bishop's à Lennoxville. La cérémonie de remise de diplômes a eu lieu dans le théâtre, tandis que la danse et les festivités ont eu lieu à l'extérieur. L'événement a été diffusé en direct sur Facebook, permettant aux membres de la famille et aux amis éloignés de se joindre à la célébration à distance. Les diplômés ont eu l'opportunité de se faire photographier professionnellement et de déguster un délicieux gâteau lors d'une soirée festive avec musique et danse.

Commission scolaire
Eastern Townships
School Board

Moving ahead. Together. | Aller de l'avant. Ensemble.

CONTACTEZ-NOUS

819 868-3100

etsb.qc.ca

340, rue Saint-Jean-Bosco
Magog, QC J1X 1K9

Service des communications

Décembre 2024



COMMISSION SCOLAIRE
Eastern Townships
SCHOOL BOARD